Adecco
Medical

Et oui ! On prend soin de votre carrière !

Suivez le guide !

Bienvenue

Vous êtes au cœur de nos priorités.

C'est pour cela, que tout au long de votre carrière nous sommes à vos côtés et que nous vous proposons différents contrats adaptés à l'évolution de vos besoins.
Nous vous donnons accès à la formation continue à tout moment et facilitons votre mobilité géographique.
Nous nous engageons chaque jour pour préserver votre santé, pour lutter contre les discriminations et pour contribuer à l'intégration professionnelle des personnes fragiles.
En tant qu'employeur, nous nous efforçons de vous garantir un parcours professionnel épanoui.
Aujourd'hui, vous rejoignez notre équipe d'intérimaires et vous représentez dorénavant Adecco Medical au travers de votre professionnalisme et de votre comportement.

Bienvenue dans notre équipe !

Thibault Vautier
Directeur Général
Adecco Medical

Adecco
Medical

Adecco Medical

Bulletin de salaire

Paie du : [illegible] **Paiement le :** [illegible]

ADECCO MEDICAL LYON
1 AVENUE BERTHELOT
69007 LYON
Tél. : 04.37.65.35.00
SIRET : 68200399101273
URSSAF : 693000002682003991
NAF : 7820Z

[illegible]

Page 1 / 2

		Libellés	Heures ou Bases	Employeur Taux	Employeur Montant	Taux	Gains	Retenues
1	1	INFIRMIER (H/F)			01 Trent.	12,00	du 06/04 au 06/04 Tr=	%
	1	INFIRMIER (H/F)			01 Trent.	11,50	du 19/04 au 19/04 Tr=	%
2	001	HEURES NORMALES	23,50			12,79	300,57	
3	125	PR. NUIT/H SI TRAVAI	12,00			2,557	30,68	
4	007	I F M	331,25			10,000 %	33,13	
5	013	CONGES PAYES	364,38			10,000 %	36,44	
6	001	ALLOC. FAMIL. BRUT	400,82	5,25 %	21,04			
	003	ASS.VIEILLESSE DEPL.	400,82	1,85 %	7,42	0,350 %		1,40
	012	CONTRIB. SOLIDARITE	400,82	0,30 %	1,20			
	032	FSPI	400,82	0,50 %	2,00			
	048	AGS TRANCHE A	214,54	0,03 %	0,06			
	049	AGS TRANCHE B	186,28	0,03 %	0,06			
	061	MALADIE SUR BRUT	400,82	12,84 %	51,47	0,750 %		3,01
	062	AGFF TRANCHE A NC	214,54	1,20 %	2,57	0,800 %		1,72
	063	AGFF TRANCHE B NC	186,28	1,30 %	2,42	0,900 %		1,68
	064	SS VIEILLESSE	214,54	8,55 %	18,34	6,900 %		14,80
	067	ASSEDIC TRANCHE A	214,54	4,00 %	8,58	2,400 %		5,15
	068	ASSEDIC TRANCHE B	186,28	4,00 %	7,45	2,400 %		4,47
	070	PREVOY REUNICA TA	214,54	0,178 %	0,38	0,042 %		0,09
	071	PREVOY REUNICA TB	186,28	0,155 %	0,29	0,020 %		0,04
	071	ACCIDENT DU TRAVAIL	400,82	1,09 %	4,37			
	073	RETRAITE COMPL.T1 NC	214,54	3,88 %	8,32	3,870 %		8,30
	074	RETRAITE COMPL.T2 NC	186,28	10,13 %	18,87	10,120 %		18,85
7	019	CRDS + CSG	393,81			2,900 %		11,42
	020	CSG Déduite	393,81			5,100 %		20,08
	053	CRDS + CSG autre	0,15					
	054	CSG Déduite autre	0,15			5,100 %		0,01
8	045	HEURES PAYEES	23,50					

Réf. P2011-03

Repos Compensateur	Brut imposable (9)	Cotisations Salariales	Net Imposable (10)	Base H.S.non imposable	Cotisations Patronales (11)	Base SS plafonnée	Trentièmes Présence (12)
Acquis du Mois 0,00	400,82	-91,02	321,22	0,00		214,54	2
Solde à Prendre 0,00	3522,14	-803,79	2818,74	0,00		2574,48	24

NET A PAYER
309,80 € (13)
Mode de paiement
VIREMENT

Nom : [illegible] Prénom : [illegible] N° Matricule : [illegible] N° Sécurité Sociale : [illegible]

Dans votre intérêt et pour vous aider à faire valoir vos droits, conserver ce bulletin sans limitation de durée.
Accords nationaux des entreprises de T.T. personnel intérimaire Membre PRISME - - Congés payés régis par l'article L.1251-19 du CT

Adecco Medical - Siège Social : 2 bd du 11 novembre 1918 69100 Villeurbanne
Marques : Adecco Medical, Adecco Pharmacie et Recherche, Adecco Rh Sante, Quick Medical Service
SASU au capital de 6 924 704 Eur - 682 003 991 RCS Lyon - Adhérent PRISME - NAF : 7820Z
Garant Financier (art. L1251-49 et s. du Code du travail): Lyonnaise de Banque - 8 rue de la République - 69001 Lyon

Ce bulletin de salaire est fictif et ne peut pas refléter la réalité. Les taux sont donnés à titre indicatif.

Première mission ?
Le début d'une belle histoire !

On se dépasse pour votre réussite !

Quelles que soient votre expérience et vos attentes, croyez-nous, on sera toujours là pour vous aider dans vos projets professionnels.

Voici nos engagements pour que notre collaboration soit simple et efficace.

1 **Vous accompagner** tout au long de votre carrière. Vous bénéficiez d'un **Entretien Annuel Personnalisé** permettant d'évoquer votre **évolution et vos besoins de formation.**

2 **Vous soutenir** dans un moment difficile de votre vie professionnelle ou personnelle. Vous avez accès à nos **"groupes de parole",** à des **modules de prévention** en e-learning ainsi qu'à notre **cellule de soutien psychologique (tél : 0800 60 20 40).**

3 **Vous écouter** et vous donner la parole sur un espace dédié suite à vos interventions chez nos clients.

4 **Vous impliquer** à nos côtés lors des actions que nous organisons chaque année dans le cadre de notre politique de **Responsabilité Sociale.**

5 **Vous garantir** l'optimisation de votre planning selon vos disponibilités et vos compétences dans le respect de la législation.

H24

Nous sommes joignables même après une garde de nuit !

Renseignements pour une mission, communication de vos disponibilités ou d'informations diverses... votre équipe locale est à votre écoute à tout instant 7j/24h.

Pour tout comprendre

Dès que votre contrat de mission est signé, ça y est, vous êtes notre salarié. Nous allons travailler ensemble, alors voici quelques mots-clés pour mieux se comprendre.

Votre contrat

Il détaille votre mission et la structure qui vous accueille (voir “Votre contrat“, page 8).
Deux exemplaires de votre contrat de mission sont envoyés chez vous : vous devez nous en retourner un signé dans les 48 heures (par courrier ou en agence).

Vos relevés d’heures

Ils sont indispensables au calcul de votre paie.
Ils nous sont électroniquement transmis par notre client.

Votre paie

Mensuelle, elle est calculée sur une période allant du 1er au 30 ou 31 de chaque mois. Elle est payée le 12 du mois suivant par virement.
Votre bulletin de salaire est envoyé à votre domicile.

Acompte

Tout acompte est versé en cours de mois au titre des heures effectuées et validées par le client.

Indemnité de Fin de Mission (IFM) et de Congés Payés (CP)

L’IFM est équivalente à 10 % de votre rémunération. Elle est versée à la fin de votre contrat de mission ou de son renouvellement (mais pas en cas d’abandon de mission). Les CP sont équivalents à 10 % de votre salaire plus l’IFM.

Certificat de travail

Il est joint à votre bulletin de salaire chaque mois pour les missions du mois. À votre demande, votre agence peut vous en délivrer un sur une période plus longue.
Conservez vos bulletins de salaire et vos certificats de travail : ils vous seront notamment nécessaires pour faire valoir vos droits à la retraite.

Absence, retard

Tout retard, indisponibilité ou absence doit être signalé et justifié à votre agence Adecco Medical et à l’établissement où vous êtes en mission.
Contactez-nous H24 !

Accompagner les parcours professionnels, c'est notre spécialité.

A chaque instant de votre carrière et de votre vie, la pluralité de nos contrats nous permet de vous proposer des solutions sur-mesure. Passez d'un contrat à un autre, selon vos attentes et vos priorités !

Vous souhaitez faire des remplacements ?

L'intérim

C'est le contrat le plus connu.
Résolument souple, il dure entre un jour et plusieurs mois.
Nous sommes votre employeur. Vous intervenez en mission chez nos clients pour remplacer une absence ou assurer un renfort.

La vacation

C'est un contrat idéal pour accomplir des missions précises et temporaires de courte durée.
Nous vous mettons en relation avec nos clients qui assurent votre gestion.

Le CDI intérimaire

C'est un contrat à durée indéterminée conclu entre Adecco Medical et vous. Vous devenez salarié permanent d'Adecco Medical. Vous réalisez des missions successives chez nos clients, compatibles avec les clauses définies dans le contrat. Vous sécurisez votre vie professionnelle. Une rémunération mensuelle minimale vous est garantie.

Vous cherchez un poste en CDI ou CDD ?

Le CDI et le CDD

Le CDI et le CDD sont adaptés pour intégrer durablement un établissement de santé.
Suite à notre process de sélection, nous vous mettons en relation avec nos clients qui recrutent. Ils deviennent alors votre employeur. C'est pour vous, une vraie aide à l'emploi.
Chaque année, ce sont ainsi plus de 5 000 professionnels de santé que nous sélectionnons et qui sont embauchés chez nos clients !

Toutes nos offres d'emploi sont sur notre site **adeccomedical.fr - Allez-y, cliquez !**

Simplifiez vous la vie avec notre Appli Mobile

Innovant et connecté à son époque, Adecco Medical facilite le quotidien de ses intérimaires grâce à son Appli mobile.

Partout, à tout moment, elle est accessible depuis votre mobile pour des échanges rapides et efficaces, quel que soit le type de contrat ou d'information que vous recherchez.

La liberté de gérer votre planning

Elle vous permet de **gérer votre organisation**, de **choisir vos missions** et d'**effectuer vos démarches administratives** directement depuis votre smartphone.

- Recevez des propositions de missions et acceptez les en 1 clic grâce aux notifications en temps réel.
- Retrouvez vos bulletins de salaire et Signez électroniquement vos contrats.
- Renseignez vos disponibilités et indisponibilités.
- Obtenez le détail de vos missions en cours ou à venir.

Recevez des notifications de mission

Découvrez le descriptif de la mission, ainsi que les dates et horaires travaillées.

Et acceptez en 1 clic selon vos disponibilités. Votre agence est alors automatiquement prévenue, ainsi que l'établissement de santé où vous êtes attendu.

C'est simple et rapide !

Téléchargez sur l'App Store

Téléchargez sur Google play

Vitaminez votre carrière

Accédez à la formation

Votre agence peut vous aider à bénéficier de formations courtes ou qualifiantes.
Des formations en présentiel sont organisées localement pour vous accompagner dans votre développement professionnel : Bloc, SSPI, AFGSU, soins palliatifs... Et pour vous former depuis chez vous, un programme de plus de 50 modules en e-learning vous est également proposé.
Vous pouvez aussi, dans certaines conditions et comme tout salarié, prétendre au Compte Personnel de Formation.

Vous avez un projet de formation ?

Le CIF : sur demande et conditions d'ancienneté.

Le CPF : après validation des conditions d'accès à ce dispositif et acceptation de votre dossier par le FAFTT.

Pour vous renseigner
faftt.fr
01 73 78 13 30

Bénéficiez d'une mobilité

Nos réseaux nationaux et internationaux favorisent votre mobilité pour accompagner vos changements de vie et vos nouveaux projets.
Dans certains cas, nous vous mettons en relation avec nos partenaires qui vous aident à trouver un logement.
C'est vraiment Top !

La certification Expert

La certification comportementale est validée par un organisme certificateur et selon la norme ISO 9001.
Elle atteste et met en valeur votre fiabilité comportementale.
Elle s'appuie sur différents critères et est valable un an.
Elle permet de faire la différence et d'avoir un véritable projet professionnel reconnu par les établissements de santé.

Adecco Medical Expert

On vous chouchoute

Devenir intérimaire chez Adecco Medical,
c'est pouvoir accéder de plein droit et dès la 1ère heure de mission,
à des avantages et à des services concrets qui facilitent la vie.
Et oui ! Plus vous travaillez avec nous, plus on vous avantage.
Vous êtes automatiquement abonné
à la Newsletter Adecco Medical pour être toujours
à jour sur les possibilités qui s'offrent à vous.
Nous marquons les grands évènements avec vous
(anniversaire, soirées...).

Et puis n'oubliez pas le Comité d'Entreprise,
il est là pour vous.

En matière de sécurité, pas de concession.

Personne ne doit risquer sa vie à la gagner.

Les visites médicales, dont l'organisation est à notre initiative, ont pour objectif d'apprécier si vous êtes apte à exercer les activités prévues lors de vos missions.

La radioprotection, si vous travaillez sous rayonnements ionisants : nous devons alors assurer votre protection contre ses effets néfastes et mettre en place un suivi spécifique.

Les bénéfices à être intérimaire

De nombreux avantages vous sont accessibles,
en fonction de votre nombre d'heures de mission :
Pour votre logement : achat, location, mobilité...
Pour votre santé : votre protection sociale et
celle de votre famille (mutuelle, prévoyance).
Pour vos loisirs : billetterie cinéma, parcs
d'attraction, vacances...
Pour votre vie quotidienne : garde d'enfants,
aide à la personne, location de voiture...

Où vous renseigner ?

Découvrez vos avantages auprès
de votre agence Adecco Medical
et en vous connectant à votre espace
personnel sur adeccomedical.fr

Comité d'Entreprise :
ce-adeccomedical.fr

FASTT : fastt.org
Tél : 0 800 28 08 28

MACSF : macsf.fr
Tél : 32 33

AG2R La Mondiale Prévoyance : reunica-interim.com
Tél : 01 41 05 25 25

**Une question ?
Un problème ?
N'hésitez pas
à contacter votre
agence Adecco Medical
pour convenir
d'un rendez-vous :
nous serons là
pour vous renseigner
et vous conseiller.**

Adecco Medical décode votre contrat

Au début de toutes les relations de travail, de toutes les histoires professionnelles et de toutes les missions d'intérim, il y a un contrat. Bien le comprendre, c'est bien débuter l'aventure.

Important

Votre agence vous envoie votre contrat dans les deux jours ouvrables qui suivent le début de votre mission. N'oubliez pas d'en remettre un exemplaire signé à votre agence au plus vite !

Au fait,

Pensez à regarder au dos de votre contrat de travail, vous y trouverez des éléments importants qui vous aideront dans votre mission.

1. **Renseignements** concernant l'établissement dans lequel vous êtes en mission.
2. **Renseignements** vous concernant.
3. **Service médical du travail** dont dépend l'établissement dans lequel vous êtes en mission.
4. **Lieu d'exécution de votre mission.**
5. **Motif pour lequel l'établissement a recours à vos services.**
6. **Durée de la mission.**
7. **Horaires de la mission.**
8. **Période d'essai.**
9. **Salaire de base** et différentes composantes de la rémunération du poste de travail confié.
10. **Travaux à effectuer,** matériel, conditions particulières, risques.
11. **Équipements individuels de sécurité.**
12. **Qualification contractuellement convenue.**
13. **Indique si le poste est considéré comme poste à risque par l'établissement.** Si oui, celui-ci vous informera des mesures à prendre pour assurer votre sécurité.
14. **Montant détaillé de votre rémunération.**
15. **Votre agence.**
16. **Votre centre de médecine du travail.**
17. **Vous attestez être « libre de tout engagement ».**
18. **Votre signature.**

Adecco Medical

Contrat de Mission

Exemplaire à retourner signé dans les 48 h à votre agence ADECCO MEDICAL.

N° contrat : 16319
Référence commande :
URSSAF : 693000002682003991/(INT

CLIENT : Code : 83 / 0
Réf :

[redacted]

Tél : [redacted]
Représentée par : [redacted]
SIRET : [redacted] NAF : 6820B
Personne à demander : SANTE/ACTION SOCIALE

SALARIE : N° de matricule : [redacted]
Réf :

[redacted]

Service médical :
Lieu de travail :

Motif et justifications du recours : Remplacement (Absence)
Justifications précises :

Durée de la Mission : Du : 31/12/2015 Au : 31/12/2015 Terme precis Avancee 31/12/15 ou reportee 05/01/16 Report maxi autorise jusqu'au surlendemain du retour de l'absent.
Période d'essai : 2 Jours
Horaires de travail : De 7H00 a 19H30 -30 MIN DE PAUSE

Rémunération de référence :

Base : 1939,14 mensuel pour 151H67 Tx horaire: 12,79
PR. NUIT/H SI TRAVAILLE 2,557 PR. DIMANCHE/H SI TRAVAILL 2,836
RECUP. JF(RC) /H 15,621

Caractéristiques particulières et risques professionnels du poste :
Qualification demandée :
Tâches et risques du poste :
Poste à risque (art. L 4142-2) : NON Surveillance médicale renforcée : NON Poste soumis à intempéries : NON
Equipements individuels de sécurité :

Equipements collectifs :

Rémunération du salarié :

HEURES NORMALES	12,79
PR. NUIT/H SI TRAVAILLE	2,557
PR. DIMANCHE/H SI TRAVAIL	2,836
PR.J.FERIE/H SI TRAVAILLE	15,416

IFM a 0 ou 10 % ICCP a 10 %

Conditions contractuelles:
Si des indemnites de frais professionnels sont prevues au contrat, leur versement est soumis a la remise par le salarie d'un des justificatifs de domicile suivants, de moins de 3 mois et portant son nom et son adresse fiscale : quittance de loyer, facture EDF, telephone fixe, service des eaux, avis de taxe d'habitation. Tout changement d'adresse doit nous etre signale par le salarie sous 48h. L'embauche du salarie par l'utilisateur a la fin de la mission n'est pas interdite. Le salarie certifie que tous les documents presentes pour son embauche sont sinceres et conformes et s'engage a assurer la mission personnellement. Le salarie certifie etre libre de tout engagement vis-a-vis d'un autre employeur, prive ou public et accepte la mission aux conditions du reglement interieur et des mentions portees au verso. Organisme de prevoyance : IREPS, 9 rue Baudoin, 75013 PARIS

ADECCO MEDICAL LYON
1 AVENUE BERTHELOT
69007 LYON
Tél. : 04.37.65.35.00
Fax. : 04.72.71.42.53
SIRET : 68200399101273 Dir. Rég. : 17

Service Medical
AST
34 RUE DE L'ARBRE SEC
69001 LYON

Réf. C/2011-05

Fait à : LYON
Le : [redacted]
En deux exemplaires.

Signature Adecco Médical :

Signature du salarié :
valant lecture et approbation du contrat et de ses conditions contractuelles.

Adecco Medical - Siege Social : 2 bd du 11 novembre 1918 69100 Villeurbanne Marques: Adecco Medical, Adecco Pharmacie et Recherche, Adecco Rh Sante, Quick Medical Service SASU au capital de 230 400 Eur - 682 003 991 RCS Lyon - Adherent PRISME - Garant Financier (art. L1251-49 et s. du Code du travail): Lyonnaise de Banque - 8 rue de la Republique - 69001 Lyon

Ce contrat est fictif et ne peut pas refléter la réalité. Les taux sont donnés à titre indicatif.

Adecco Medical décode votre salaire

Même si c'est très important, bien comprendre un bulletin de salaire, c'est souvent mission impossible. Voici le mode d'emploi ! Et surtout, n'hésitez pas à interroger votre agence au moindre doute.

Au fait,

Adecco Medical est plus digital que jamais. Consultez nos offres sur adeccomedical.fr

1. Qualification indiquée sur votre contrat de mission et dates de mission.
2. Paiement des heures effectuées pendant le mois.
3. Primes éventuelles soumises à charge sociales liées à votre poste de travail.
4. Indemnité de fin de mission (IFM).
5. Indemnités de congés payés.
6. Charges sociales déduites de votre salaire.
7. Cotisation CRDS et CSG.
8. Heures payées dans le mois.
9. Cumul annuel de salaire brut imposable du 1er décembre au 30 novembre
10. Cumul des salaires nets à déclarer pour vos impôts.
11. Charges patronales payées par Adecco Medical et non déduites de votre salaire.
12. Cumul annuel de votre nombre de jours de contrat.
13. Salaire net moins les acomptes éventuellement perçus.

Bon à savoir :
Des indemnités (déplacements, repas...) non soumises à charges sociales peuvent le cas échéant vous être remboursées.

Vous trouverez tout dans votre espace personnel adeccomedical.fr

Il vous permet de :

- consulter nos offres d'emploi, recevoir des alertes ciblées,
- postuler directement en ligne,
- consulter l'historique de vos missions,
- télécharger les documents administratifs,
- mettre à jour vos données personnelles,
- consulter votre agenda,
- et plein d'autres astuces pratiques...

RCS Lyon 682 003 991 - Réf 1.04.519/8 - 10/2019 - © Getty Images - Shutterstock - Exécution graphique AGENCE 4DXO

Votre interlocuteur Adecco Medical

adeccomedical.fr / @AdeccoMedical

0 800 007 006 Service & appel gratuits